

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL****DE SAINT-ALBAN-SUR-LIMAGNOLE****SEANCE JEUDI 23 NOVEMBRE 2023****CONSEILLERS MUNICIPAUX :**

EN EXERCICE : 15

PRÉSENTS : 13

Procuration : 1

Absente : 1

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-trois novembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Samuel SOULIER, Maire de SAINT-ALBAN-SUR-LIMAGNOLE.

**Présents :** BALMADIER André, BECHETOILLE Xavier, BRUNET Jean-Marie, CHAMPREDON Éric, CONSTANT Sandrine, DOLADILLE Damien, PAGES Anne, PANTEL BEILLA Emilie, PARENT Philippe, RODIER Sylvain, SOULIER Anne, SOULIER Samuel, TREBUCHON Géraldine.

**Présente par procuration :** Madame GOEURY Béatrice à Madame PANTEL BEILLA Emilie

**Absente :** Madame DOMEIZEL Emilie

**Secrétaire de séance :** Madame CONSTANT Sandrine

**12 - OBJET : MAITRISE D'ŒUVRE POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA TOITURE DE L'ÉCOLE PUBLIQUE PAUL ELUARD**

Le SDEE de la Lozère a accompagné la Commune pour une étude portant sur l'économie et la transition énergétique du bâtiment de l'École Publique Paul Eluard à St-Alban-sur-Limagnole, dans le cadre de l'appel à projet « mission chaleur » soutenu par l'Europe, l'ADEME, la Région Occitanie et le Département de la Lozère.

Lors des derniers travaux de rénovation, la couverture de ce bâtiment n'avait fait l'objet que d'une révision. Aujourd'hui, les pans de couverture s'étant fortement dégradés, la Commune a pour projet de réhabiliter entièrement la couverture et y poser des panneaux de toiture photovoltaïques pour une autoconsommation. Cette étude démontre également qu'une chaudière biomasse à granulés de bois sera une réelle opportunité d'économie pour ce bâtiment récemment isolé par l'extérieur et de par ses huisseries. Concernant l'eau chaude sanitaire, il serait opportun d'envisager la pose d'un ballon d'eau chaude sanitaire avec panneau solaire.

Dans le cadre de ce projet, deux maîtres d'œuvre ont été consultés par courrier en date du 19 octobre 2023 pour une mission complète de maîtrise d'œuvre, à savoir, Madame DELMAS Anne, architecte à Mende et Monsieur BRUNEL Pierre, économiste à Mende.

Au terme de cette consultation fixé au 10 novembre 2023, les résultats sont les suivants :

- DELMAS Anne : 8.30 %
- BRUNEL Pierre : 8.00 %

Suite à cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- DECIDE de retenir Monsieur BRUNEL Pierre au taux de 8.00% ;
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

Le Maire,

Samuel SOULIER